

Vos dispositions ne sont valables que si elles ont été intégralement rédigées à la main et qu'elles comportent le lieu et la date de leur rédaction ainsi que votre signature de votre propre main.

Dernières volontés

Je soussignée Sarah Bühler née le 12 février 1946 domiciliée à Ostermundigen prends les dernières dispositions suivantes:

1. Le présent testament annule et remplace tous les testaments antérieurs portant une date antérieure à celle du présent.
2. Je nomme l'organisation Spécimen comme légataire universel.

Berne le 5 août 2011

Sarah Bühler